

25 fév 2022 -08:54

Ordre du jour du Conseil des ministres du 25 février 2022

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Rapport global annuel sur le fonctionnement du système de contrôle interne auprès de l'Administration fédérale
- Fonction publique : solution à l'absence pour maladie des mandataires
- Fonction publique : marché public concernant la livraison de sièges, flex-office et solutions acoustiques
- Défense : amélioration de la couverture médicale des militaires et civils
- Police locale : octroi des subsides pour soutenir le régime de fin de carrière (NAPAP) pour 2022
- Congé pour aidant proche et congé parental dans l'administration wallonne
- Modifications du droit d'écriture pour certains actes notariés
- Régime social des cadres et chercheurs étrangers qui sont recrutés par des entreprises
- Modification du montant destiné aux fonds pour la recherche scientifique
- Demande d'accès aux données de l'échantillon permanent
- Modifications à la loi organisant le notariat
- Modification de l'arrêté tarifaire relatif aux honoraires des notaires
- Protection du milieu marin
- Travail associatif : exercice de certaines activités lors d'une incapacité de travail
- Affaires étrangères : assentiment à cinq accords bilatéraux relatifs au transport aérien
- Contribution de la Défense à la participation portugaise à la mission OTAN Iceland Air Policing
- Quatrième Plan d'action national « Femmes, Paix et Sécurité »

- Programmation militaire des investissements (2030)
- Mesures de soutien COVID pour les acteurs et les artistes
- Meilleure protection des lanceurs d'alerte dans le secteur privé
- Financement des maisons de transition à Enghien et à Malines
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be